



Défendre la liberté d'expression et l'accès à l'information

TERMES DE REFERENCE

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant chargé de réaliser une étude et élaborer un rapport sur l'importance de la digitalisation dans le gouvernement ouvert et la transparence au Sénégal

Titre du projet : « Projet d'appui au plaidoyer de la société civile pour la mise en œuvre des réformes du Gouvernement ouvert-PAN 2 du Sénégal ».

Titre du Rôle : Consultant - Expert en numérique et secteur public pour conduire une étude et élaborer un rapport sur **l'importance de la digitalisation dans le gouvernement ouvert et la transparence au Sénégal**

Rapporte à : Chargé de Programme/Accès à l'information et transparence

Relations clés : Équipe des Projets et Programme, Consortium des OSC pour la mise en œuvre de la subvention du PAGOF2 au Sénégal, Coordonnateur du PAGOF au Sénégal, Comité National du PGO et Porteurs d'engagements du PGO, Equipe internationale de Recherche, Communication et Campagnes, Direction

Lieu/Basé à : Le/la consultant(e) exécutera la mission à distance, avec des réunions virtuelles ou en présentiel régulières

Durée : 20 jours

Heures de travail : Le/la consultant(e) travaille à son rythme tout en respectant les délais convenus pour la transmission des livrables et le suivi.

A propos d'ARTICLE 19

ARTICLE 19 est une organisation non gouvernementale de réflexion et d'action qui promeut deux libertés interdépendantes, la liberté d'expression et l'accès à l'information, en vue d'un monde où toutes les personnes peuvent s'exprimer librement et participer activement à la vie publique sans crainte de discrimination. Avec nos partenaires, nous propulsons le mouvement pour la liberté d'expression au niveau national et mondial pour assurer que les personnes réalisent la force de leurs voix, à travers trois approches interconnectées.

- ✚ PENSER : Recherches de pointe, Analyses juridiques et des politiques pour favoriser le changement au niveau institutionnel ;
- ✚ AGIR : Renforcement des capacités et partenariats avec les acteurs en première ligne de l'expression ;
- ✚ PROPULSER LE CHANGEMENT : Plaidoyer, Campagnes et Innovation dans le mouvement global pour la liberté d'expression.

Notre stratégie s'articule autour de cinq piliers thématiques : Promouvoir l'indépendance des médias, Améliorer l'accès à l'information, Protéger les journalistes, Elargir l'espace civique ; et Placer les droits humains au cœur du développement des espaces numériques.

Notre nom s'inspire de l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme (DUDH) : *« TOUT INDIVIDU A DROIT A LA LIBERTE D'OPINION ET D'EXPRESSION, CE QUI IMPLIQUE LE DROIT DE NE PAS ETRE INQUIETE POUR SES OPINIONS ET CELUI DE CHERCHER, DE RECEVOIR ET DE REPANDRE, SANS CONSIDERATIONS DE FRONTIERES, LES INFORMATIONS ET LES IDEES PAR QUELQUE MOYEN D'EXPRESSION QUE CE SOIT. »*

Background du projet

L'adhésion du Sénégal au PGO est le fait d'un travail important de l'ensemble des acteurs plaçant pour une meilleure transparence de l'action publique. Ainsi la société civile sénégalaise s'est démarquée par le plaidoyer pour l'adhésion du Sénégal au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) pour le culte de la transparence ; mais également la participation citoyenne, l'introduction du numérique pour faciliter la gouvernance. Cette dynamique a permis au Sénégal d'adhérer au PGO en 2018. Ainsi en Août 2021, le Sénégal a adopté son premier plan d'action national (PAN) de deux (2) ans conformément aux exigences de l'initiative. La mise en œuvre du premier Plan d'Action National (2021-2023) du Sénégal, en tant que première expérience a connu quelques difficultés.

Pour que le plaidoyer de la société civile porte ses fruits, il convient dès lors de toucher les porteurs des engagements pour accroître leur compréhension des responsabilités leur dévolues, les valeurs du PGO, le mécanisme d'évaluation, la nécessité de publier les données ainsi que l'approche paritaire du PGO. D'autres défis majeurs concernent le suivi de l'évolution des engagements, la capitalisation des données en ligne, l'accès aux données, le niveau de participation des citoyens à l'action publique.

Le défi est d'appuyer l'administration dans la mise en œuvre du PGO mais aussi de porter le plaidoyer sur des sujets phares étant identifiés comme des engagements à travers des actions sous deux (2) axes principaux : d'une part l'accès à l'information, la transparence budgétaire et la lutte contre la corruption et d'autre part l'accès au service public, la digitalisation et la participation publique. Ces deux axes traduisent l'idéal du gouvernement ouvert à travers les engagements dans le deuxième plan d'action national.

Ce projet « Appui au plaidoyer de la société civile pour la mise en œuvre des réformes du Gouvernement ouvert, **PAN 2 du Sénégal** se fixe pour objectif global de contribuer à la culture de gouvernement ouvert au Sénégal à travers le renforcement des capacités des porteurs d'engagements et le soutien à des actions concrètes visant à promouvoir les principes du PGO pour la réalisation du PAN 2.

Le projet renforcera le partenariat avec le Ministère de la Justice à travers la direction de la Bonne gouvernance ainsi que les autres départements et institutions porteurs d'engagements. Il mobilisera les médias, la Présidence, la primature et l'Assemblée nationale pour maximiser les chances de réussite.

Résumé du service demandé :

Le Consultant sera contracté pour réaliser une étude sur l'importance de la digitalisation dans le GO et la transparence au Sénégal et produire un rapport. Cette activité consistera en une revue documentaire utilisant les standards définis par le PGO sur l'importance de la digitalisation, les faits et les données disponibles au Sénégal pour ressortir des recommandations pratiques basées sur des évidences. Elle se nourrira aussi de quelques entretiens avec des acteurs du secteurs et quelques experts.

Objectif général

L'objectif de cette étude est d'analyser l'importance de la digitalisation au sein de l'Administration publique sénégalaise, en évaluant son accessibilité, sa mise en œuvre concrète et son rôle dans le renforcement de la participation citoyenne dans une démarche de gouvernement ouvert.

Objectifs spécifiques

- Faire un état des lieux de la dématérialisation des procédures administratives au Sénégal ;
- Dresser un constat de l'accessibilité de la digitalisation de l'administration par les populations (définir cette cible d'utilisateurs) ;
- Apprécier l'efficacité de l'usage des populations, les avantages et les limites relevés pour une plus grande efficacité ;
- Apprécier la digitalisation sous l'angle du pilier dans le PGO et voir comment elle a facilité la redevabilité ;
- Formuler des recommandations pour un meilleur usage de la digitalisation pour renforcer le gouvernement ouvert au Sénégal.

Résultats attendus

Un rapport de l'étude pratique de haute qualité rédigé en fournissant des ressources et conseils essentiels pour apprécier l'usage, l'efficacité et la valeur ajoutée aux populations.

Mission et tâches du Contractant :

1. Proposer une méthodologie claire pour une étude sur la digitalisation et le gouvernement ouvert au Sénégal (Approche, revue documentaire, entretiens, thèmes, sources) ;
2. Concevoir l'étude en collaboration avec les experts identifiés par ARTICLE 19 ;
3. Analyser les progrès faits par le Sénégal dans la digitalisation, les documents politiques, la listes des procédures administratives, l'accessibilité des données par les populations
4. Participer à un atelier de consultation et d'échanges d'expériences avec les parties prenantes pour garantir la pertinence et l'efficacité du contenu ;
5. Intégrer les contributions issues de l'atelier dans la version finale du guide ;
6. Être disponible pour les échanges réguliers avec ARTICLE 19 et ses partenaires durant toute la mission
7. Produire un rapport de l'étude en version physique et électronique

Livrables / Jalons

Le contractant fournira les livrables ci-après :

1. Note méthodologique incluant la démarche, les outils, le plan de travail détaillé et le plan de rapport au démarrage ;
2. Un premier draft du rapport de l'étude structuré avec les principaux contenus et outils ;
3. Rapport de l'atelier de consultation (participants, recommandations, ajustements proposés) ;
4. La version finale du rapport de l'étude (15_20 pages).

Autres : Une participation active aux séances de coordination et de suivi

Profil recherché

Le/la consultant(e) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme de niveau Master dans les domaines de la Gouvernance, Numérique, des Technologies, et de l'Administration
- Connaissance approfondie du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et de la situation du PGO au Sénégal ;
- Expérience avérée dans la rédaction des études pratiques, des guides, manuels, ou supports de formation ;
- Excellente compréhension des enjeux liés au PGO et à digitalisation dans le processus démocratique ; l'inclusion et la protection des défenseurs des droits humains ;

- Connaissance du contexte sénégalais et de la situation actuelle de la digitalisation des services administratifs ;
- Capacité à organiser et animer des consultations ou ateliers participatifs ;
- Excellentes capacités de synthèse, d'analyse et de rédaction en français ;
- Être en mesure de respecter les délais et de travailler à distance de façon autonome.

Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de 20 jours ouvrables à compter de la signature du contrat.

Supervision et coordination

Le/la consultant (e) travaillera sous la supervision d'ARTICLE 19. Nous assurerons un suivi régulier et coordonné du déroulement de la mission. ARTICLE 19 validera la note méthodologique, les livrables intermédiaires et l'étude finale. Des réunions de suivi (en ligne ou en présentiel) seront organisées à intervalles réguliers pour examiner l'avancement des travaux, partager les observations et orienter les ajustements nécessaires.

Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les candidat (es) intéressé (es) doivent soumettre un dossier complet comprenant les éléments ci-après :

1. Une proposition technique détaillant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée et le chronogramme de travail ;
2. Une proposition financière (budget détaillé en F CFA) comprise entre 983,936.00 et 1,311,914.00 F CFA ;
3. Un CV reflétant les informations sur le profit recherché. Pour les personnes morales, inclure les CV des experts alignés.
4. Exemples de travaux similaires menées en Afrique de l'Ouest

Les dossiers de soumission sont à envoyer à senegal.westafrica@article19.org avec pour objet : « Expression d'intérêt – Etude Gouvernement Ouvert Digitalisation Sénégal ». La date limite de dépôt de la candidature sera le **07 Décembre 2025 à 23h59 GMT (Heure de Dakar)**. Les courriels ou les dossiers de candidature envoyés au-delà de cette limite et les dossiers incomplets ne seront plus considérés.

Critères de sélection et attribution du marché

Le comité de sélection prendra en compte les critères qui suivent lors de l'analyse des différentes soumissions en attribuant une note par critère suivant les forces et faiblesses relevés pour asseoir l'appréciation. Les membres du comité cumuleront par la suite leurs notes et calculeront la moyenne par critère :

1. CV et Expériences reflétées. Maximum : 20

2. Liste des travaux similaires et compréhension du domaine du Gouvernement ouvert tel que reflété dans la méthodologie et les autres documents. Maximum : 20
3. Proposition technique. Maximum: 40
4. Compétitivité de l'offre financière. Maximum : 20

Le comité de sélection rejettera d'office tout dossier ne comprenant pas un CV et/ou une proposition technique

Conditions financières - Plan de paiement et Conditions fixées

Le soumissionnaire doit prendre en compte que le montant brut disponible pour ce service est situé entre 983,936.00 et 1,311,914.00 F CFA, tous coûts compris. Les offres financières dépassant le plafond seront rejetées d'office. Le prix définitif sera négocié entre ARTICLE 19 et le soumissionnaire retenu.

- Après présentation et validation de la méthodologie, plan du travail(calendrier de réalisation), plan du rapport : 30%
- Après validation du rapport final soumis en format électronique (version Word avec une présentation en version Powerpoint) : 70%

En cas de non validation du rapport final, les acomptes perçus seront remboursés.